

RAPPORT DE SESSION AMARC/AFRIQUE

Modérateur : Emmanuel ADJOVI

Rapporteur : Babacar DIOUF

Thème : Rôle de la radio communautaire dans la promotion de la Bonne gouvernance et de la gestion des conflits en Afrique

Au cours de cette session le Modérateur a rappelé une définition de la radio communautaire et son rôle prépondérant dans tout processus de développement.

L'AMARC Afrique s'est illustrée comme un mouvement de promotion de la bonne gouvernance dans la gestion de la radio et pour une amélioration dans la production des contenus et c'est pourquoi pour enrichir son Plan d'Action dans un contexte de reconstruction elle a choisi, pour partager des expériences sur le thème de la gestion des conflits et de promotion de la paix, quatre panélistes ayant de quatre pays caractérisés par une contribution significative des radios communautaires dans la résolution des conflits :

- TOURE Amadou de la Côte d'Ivoire
- NJOUKI du Kenya
- John Masuka du ZIMBABWE
- Emmanuel JOHNSON du Libéria

La réponse apportée à l'ensemble des questions liées à la contribution des radios communautaires dans la résolution des conflits en Afrique est très riche et diversifiée suivant les différentes communications.

1. Dans sa communication TOURE Amadou de la Mission des Nations Unies de la Côte d'Ivoire a rappelé le rôle très important de l'Organisation Internationale qui au-delà de son mandat traditionnel assure le suivi des médias. Cette mission a permis de réaliser une cartographie de la centaine de radios communautaires qui depuis janvier 2007 participe à la construction de la paix et de la citoyenneté en Côte d'Ivoire. Pour renforcer la contribution des radios communautaires dans la réconciliation et la consolidation de la paix la mission des Nations Unies travaille en collaboration avec le réseau qui regroupe la plupart des radios l'Union des Radios de Proximité de la Côte d'Ivoire. Plusieurs séminaires ont été organisés et les résultats sont encourageants tant au niveau de l'identification, du Désarmement, de la Démobilisation et de la réinsertion qu'au niveau du processus électoral. Le programme de renforcement des capacités des acteurs de la radio communautaire sur tous ces thèmes et sur la viabilité économique de la radio communautaire est complété par une production de contenus (émissions, spots) En résumé la mission intervient par la dotation en équipements : émetteurs, amplificateurs, enregistreurs, par la formation en production radiophonique et par la coproduction et les échanges de programmes

2. Pour l'expérience post électorale la session a enregistré deux communications complémentaires qui ont présenté le processus de création de radios par la mobilisation des communautés mais aussi de radios financées par le gouvernement et mises à la disposition des communautés pour parler de l'hygiène, de la santé, du VIH/Sida.. pour une régulation et surtout une amélioration du contrôle citoyen et de la gouvernance. La contribution des radios dans la résolution des conflits s'effectue sur trois niveaux
 - au niveau de la formations des électeurs
 - au niveau du contrôle citoyen
 - et au niveau renforcement de l'efficacité dans la gestion des ressources

Après les violences post électoral des responsables de radios se sont réunies pour voir comment organiser la participation des radios communautaires dans un contexte ou une radio a été prise d'assaut avec des armes blanches simplement à cause de l'appartenance d'un candidat malheureux à la communauté. Tout lien entre une radio communautaire et un homme politique entraîne immédiatement des hostilités qui ont engendré des pertes en vie humaine, des déplacements de populations ou même une augmentation des cas d'infections au VIH/Sida. La négociation avec les jeunes sur la gestion des programmes et surtout le folklore local ont permis l'implantation et l'exploitation des radios communautaires dans des zones à priori très hostiles. Tous les animateurs se sont engagés à produire un discours non partisan à l'antenne. Aujourd'hui la radio communautaire est devenue un outil de divertissement mais aussi un espace de promotion du développement local cependant ces radios sont marquées par un manque de moyens matériel et humain. Le travail n'est pas toujours bien planifié en fonction des besoins réels et souvent se sont les bailleurs qui définissent des stratégies très peu efficaces

3. Pour l'expérience du Libéria présenté par Emmanuel JOHNSON, les radios communautaires étaient à l'arrêt depuis 1988 et elles étaient reprises par rebelles. En 2003 l'USAID et les communautés ont commencé à travailler pour la mise en place d'un réseau des radios communautaires. C'est ainsi que l'association des radios communautaires du Libéria créée en 2005 travaille pour promouvoir l'accès à l'information des populations. L'USAID et 22 radios communautaires ont été soutenue par l'USAID pour l'acquisition d'émetteurs et d'amplificateurs de 3000 watts. Pour bâtir la paix et promouvoir le développement local, le Gouvernement a noué un partenariat avec 52 radios communautaires qui se sont engagées à participer à la lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui il est urgent de promouvoir le développement local à l'intérieur du Libéria car toutes les actions engagées sont encore circonscrites dans le périmètre de la capitale, Monrovia. Pour le nouveau Plan d'Action de l'AMARC Afrique nous attendons un renforcement de l'association au niveau local pour le développement de plateformes d'échanges. Cette nouvelle approche amènera l'AMARC Afrique à installer un secrétariat qui produira régulièrement des rapports sur la situation nationale.

4. Au Zimbabwe, John MASUKU a présenté une expérience unique, très différente des autres car les radios émettent depuis 2001 grâce au lancement de radios communautaires. L'Etat avait même légiféré pour leur exploitation cependant les lois ne sont pas encore appliquées. Il existe aujourd'hui trois radios locales et chaque radio est contrôlée par un des trois grands partis du Zimbabwe. Ces radios devaient se positionner comme une voie alternative et proposer une perspective de plaidoyer pour un plein épanouissement de la population plutôt que de suivre la division suivant les clivages politiques. Les problèmes politiques occultent l'ensemble des autres problèmes et constituent de véritables obstacles au développement. De Cap TOWN des citoyens zimbabwéens ont lancé une radio qui émet sur les ondes courtes depuis le territoire Sud africain et cette radio connaît une augmentation très rapide de son audience. Cette radio assure la promotion de la bonne gouvernance, des droits civiques pour l'émergence d'une nouvelle citoyenneté. Pour le développement de la radio communautaire il faudra appliquer les lois en vigueur, renforcer les capacités des acteurs et renouveler les équipements. Le plan d'action de l'AMARC Afrique devra intégrer ces attentes.

A la suite de ces quatre communications introductives la plénière a enregistré des échanges très riches sur la reconstruction de l'AMARC Afrique et l'élaboration du nouveau Plan d'Action que nous pouvons résumer en quelques points :

Jusqu'à présent se sont les bailleurs qui engagent les différents processus de paix pour le règlement des conflits en Afrique et nous devons dorénavant renforcer la participation de la Société Civile. Suivant les différentes expériences en Afrique, de manière récurrente le manque d'appropriation de beaucoup de radios par les communautés constitue un sérieux obstacle.

Au cours des débats, les participants ont particulièrement insisté sur les attentes des membres qui souhaitent un renforcement des réseaux au niveau des différents pays. Ces réseaux devraient désormais jouer le rôle d'interface entre les radios membres et l'association mère.

En définitive l'AMARC Afrique, pour une amélioration de la contribution des radios communautaires dans la gestion des conflits et pour la consolidation de la paix, doit :

- déléguer des pouvoirs aux structures nationales comme par exemple le droit de rechercher des fonds pour le compte de l'AMARC et s'engager, avec diligence, dans l'élaboration du Plan d'Action.
- Promouvoir un cadre juridique standard des radios communautaires dans une approche normative
- Produire un code d'éthique et de déontologie de la radio communautaire
- Capitaliser les bonnes pratiques et les partager avec les radios communautaires
- Promouvoir le renforcement des capacités et surtout un appui à la production de contenus
- Œuvrer pour la détaxation des équipements.

Tenant compte des différentes interventions, les quatre panélistes se sont engagés à intégrer les différentes contributions des participations pour améliorer leurs communications.